

## Commission Développement Durable et Cadre de vie



**N**otre commune nous offre un cadre de vie agréable, des espaces verts où cohabitent les habitants et la nature, des sentiers pédestres et notamment le tout jeune Chemin doux, le Sentier mémoire de pierre, ou encore le Mont-Myon. Elle est aussi une commune à taille humaine au sein de laquelle les personnes se connaissent et peuvent interagir, au besoin, se venir en aide, se soutenir ; ce qui est primordial dans le monde actuel où la solidarité est un bien si précieux. Et si ce que nous vivons tous depuis le début de cette année met malheureusement bien à mal la convivialité, il n'en demeure pas moins que notre commune a bien des atouts pour favoriser le bien vivre ensemble (associations dynamiques, manifestations, restaurant/bar communal, boulangerie, zone de loisirs avec étang de pêche et terrain multisport).

Les membres de la commission Cadre de vie et Développement durable ont à cœur que notre commune continue d'être un espace de vie agréable pour tous.

A ce titre, différents sujets sont d'ores et déjà traités :

- Le **fleurissement**, en adaptant les plantations au climat plus sec et aux restrictions d'eau. Ainsi seront privilégiées des vivaces moins gourmandes en eau et résistantes à la sécheresse.
- S'agissant du **cimetière**, et en anticipation de la réglementation, plus aucun produit désherbant n'est désormais utilisé. Nous devons toutefois constater, au terme d'une année de fonctionnement, que la technique du désherbeur thermique est trop chronophage pour Dominique, notre unique agent communal, sans permettre d'assurer un entretien suffisant. Une réflexion est en cours pour passer à son enherbement, une phase de transition s'ouvrira alors et nous espérons pouvoir compter sur la bienveillance de tout un chacun car il faudra évidemment du temps pour qu'une jolie végétation se mette en place et s'étende correctement sur le sol actuellement recouvert de graviers.
- **Gestion / recyclage des déchets verts** : durant le confinement en mars-avril 2020, la commune a mis en place un dépôt provisoire des déchets verts afin d'apporter une solution aux habitants, confrontés à la fermeture des déchetteries et à l'interdiction de brûlage. Cette solution a rendu un grand service ; on peut estimer à plusieurs centaines de m<sup>3</sup> le volume de déchets verts qui ont été broyés sur site par une entreprise locale. Toutefois, la commune a dû en supporter le coût et ne peut pas prolonger ce fonctionnement. Par ailleurs, le broyat ainsi produit n'est pas valorisable. Pour 2021, une autre solution est en réflexion, elle sera peut-être limitée aux tailles de l'année (branchages fins) et devra permettre de valoriser les produits du broyage.

COMMUNE DE COURMANGOUX

- La commune réhabilite la **thermique** de ses deux principaux bâtiments communaux : salle des fêtes et mairie-bibliothèque-salle, pouvant être qualifiées de « passoires thermiques » avec chauffage fioul et gaz. Après la salle des fêtes en 2019, ce sera au tour de la mairie-bibliothèque-salle commune d'être rénovée en 2021 avec isolation (combles, murs, menuiseries) et chauffage performant (pompe à chaleur), avec l'apport de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (Alec 01) via le dispositif du Conseil en Énergie Partagée.

- Acquisition en cours d'un terrain à côté du cimetière de 5 000 m<sup>2</sup> dans l'idée de développer un **espace vert commun**. Différentes pistes sont envisagées comme la création d'un **jardin partagé** ou encore d'un verger ; le conseil municipal souhaite que les habitants manifestent leurs intérêts et fassent part de leurs propositions en vue d'une élaboration commune.

Enfin, face aux risques environnementaux et sociétaux, la commune entend « faire sa part » à différents titres.

Elle travaille d'ores et déjà sur le **sujet énergétique** avec deux projets d'installation de **panneaux photovoltaïques** permettant d'injecter de l'électricité verte dans le réseau :

- **Sur le toit du hangar communal :**

Une pré-étude confiée à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain (Alec 01) a montré la faisabilité de l'implantation de panneaux sur le pan sud du garage communal, pour une capacité de production comprise entre 11 000 et 19 000 kWh/an (soit une production supérieure à celle de la consommation future du bâtiment mairie-bibliothèque-salle commune). Le montage de l'opération sera étudié pour 2021.

- **Sur le site de l'ancienne carrière réaménagée :**

Pour donner suite à une manifestation d'intérêt spontanée par un producteur alternatif d'énergie renouvelable, un appel à candidature a été lancé pour un projet de « petit parc photovoltaïque » d'une emprise totale inférieure à 5 000 m<sup>2</sup> pour une production de 250 kWc soit environ 280 000 kWh/an. Les autorisations administratives préalables sont assez complexes mais toute l'équipe est mobilisée autour de ce projet.

En parallèle de l'énergie, **la gestion de l'eau** est importante. Chaque année, 30 000 m<sup>3</sup> d'eau sont consommés via le réseau d'eau potable soit environ 80 m<sup>3</sup> par abonné desservi, plus quelques utilisateurs professionnels (agriculture). Après deux années de forte sécheresse, et avec les certitudes acquises sur l'évolution climatique, il est plus que jamais primordial de rationaliser les usages de l'eau potable et de protéger sa qualité. Nous avons la chance d'en disposer facilement en ouvrant le robinet, mais chacun peut et doit réfléchir à un usage le plus raisonné de cette eau puisée dans les nappes souterraines. Dans notre consommation, il y a l'eau "vitale" (boisson, cuisine, hygiène) puis l'eau "de confort", qui parfois peut être réduite ou remplacée par de la récupération d'eau.

COMMUNE DE COURMANGOUX

A ce titre un premier projet d'installation de **récupérateur(s) d'eau** sur le bâtiment communal est à l'étude, avec pour objectif de disposer d'eau de pluie pour les différents arrosages communaux. Il convient également, dans la mesure de nos capacités, de préserver les sources et les fontaines de la commune.

D'autres thématiques sont également abordées :

- **La mobilité** : la commune, en parallèle du co-voiturage déjà initié, s'est engagée dans l'action Mon Village bouge
- **L'alimentation et l'importance de sa localité** (favoriser les circuits courts) et l'autonomie. La ruée sur la farine lors du confinement et les ruptures constatées doivent nous faire prendre conscience de notre forte dépendance aux chaînes d'approvisionnement.



**Autant de sujets qui viennent alimenter une réflexion globale que nous souhaitons mener pour mieux appréhender les enjeux liés aux évolutions sociétales et climatiques afin de nous adapter au mieux aux évolutions à venir et ce pour le bien de tous.**

CR Réunion en visioconférence du 5 novembre 2020

La commission Développement durable : Sùnniva Boursier – Sébastien Chorrier-Collet – Cécile Chossat – Stéphanie Deplanche – Christophe Klinger – Françoise Luzy –Thierry Dufour.